

La réinsertion professionnelle des femmes de chômeurs après interruption d'emploi

Marie-Agnès Barrere-Maurisson

Volume 57, numéro 2, avril-juin 1981

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/600974ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/600974ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Barrere-Maurisson, M.-A. (1981). La réinsertion professionnelle des femmes de chômeurs après interruption d'emploi. *L'Actualité économique*, 57(2), 259-266. <https://doi.org/10.7202/600974ar>

NOTE

*La réinsertion professionnelle des femmes de chômeurs après interruption d'emploi**

Avec le développement de la crise économique, dont les effets ont commencé à se faire sentir dès 1974 en France, la politique de l'emploi a été confrontée au problème de l'adaptation des ressources humaines aux besoins productifs. Plus particulièrement, le ministère du Travail s'est interrogé sur le rôle du chômage face au travail féminin afin de savoir s'il pouvait être un *propagateur de l'activité féminine* : c'était tester là en quelque sorte, l'effet dit du «travailleur additionnel» (Bowen et Finegan¹). D'où l'idée d'une étude portant sur le «retour des femmes de chômeurs sur le marché du travail, après interruption d'emploi».

1. LA MÉTHODE UTILISÉE DANS L'ENQUÊTE

1.1 *Nature de l'enquête*

Il s'agit d'une enquête à caractère *qualitatif*, par opposition à une appréhension statistique du phénomène, afin de mettre en lumière les mécanismes profonds intervenant en faveur d'une réinsertion professionnelle pour les femmes interrogées.

Sur la base d'un échantillon de départ de 2 000 chômeurs, on a écarté le cas des conjointes n'ayant jamais travaillé (les «inactives totales») et de celles qui ont toujours eu un emploi (les «actives primaires») pour ne retenir que *celles qui ont déjà travaillé mais ont interrompu leur activité*.

* Ce texte retrace brièvement l'armature de la Communication qui a été présentée à l'A.C.F.A.S. le 16 mai 1980 à l'Université Laval (Québec) sur la base d'un rapport de recherche intitulé : «Travail féminin et chômage du chef de famille ; la réalité des femmes» — Cahiers du Séminaire d'Économie du Travail, N° 23, novembre 1979. Ce rapport est disponible au Séminaire d'Économie du Travail, 90 rue de Tolbiac, 75013, Paris, France.

1. W. Bowen et T.A. Finegan : *The Economics of Labor Force Participation*, Princeton University Press, 1969.

L'échantillon final ainsi constitué a permis de regrouper une cinquantaine de femmes avec lesquelles se sont déroulés les entretiens d'une durée variable de deux à trois heures chacun.

1.2 Constitution de l'échantillon

Les femmes constitutives de l'échantillon appartiennent grossièrement à deux catégories sociales différentes :

— une catégorie que l'on peut qualifier de petite bourgeoisie intellectuelle, dans laquelle les hommes sont professeurs, cadres moyens ou supérieurs ou proches de professions libérales, et les femmes, employées qualifiées ;

— l'autre catégorie représentant la fraction qualifiée des ouvriers : hommes ouvriers qualifiés, agents de maîtrise et femmes peu qualifiées.

A noter le fort degré d'endogamie sociale² de ces groupes avec la particularité que les femmes sont toujours un peu moins qualifiées que les hommes avec qui elles sont mariées.

2. LES HYPOTHÈSES

2.1 *Le corps d'hypothèses*

Cette étude relève d'une appréhension socio-économique et vise à éclairer l'impact des systèmes d'emploi sur les femmes en tant que catégories de main-d'oeuvre et plus particulièrement *dans ses interactions offre-demande de travail*.

La femme nous semble, en effet, constituer en quelque sorte le « lieu » privilégié pour l'étude du lien indissoluble existant entre :

- famille et appareil de production,
- travail domestique et travail salarié,
- travail marchand et travail non marchand ; et de leurs interactions réciproques.

2.2 *Utilisation et limites*

Il s'agit là en réalité d'une étude très concrète afin d'approfondir notamment ces présupposés théoriques (cf. la littérature anglo-saxonne particulièrement abondante en la matière).

Cependant, elle reste limitée puisqu'elle ne s'attache qu'au cas de certaines femmes (celles qui sont susceptibles de retourner sur le

2. L'endogamie sociale provient du fait que l'on se marie à l'intérieur du groupe social auquel on appartient.

marché du travail après interruption d'activité) et ne prend donc pas en compte les actives primaires.

3. LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

Ils concernent la situation de la femme dans la famille et dans l'appareil de production.

3.1 *La femme dans la famille*

3.1.1 *La division du travail interne à la famille*

Au premier abord, on est frappé par la *division du travail très marquée* existant dans ces familles. Cette division distribue des rôles spécifiques à l'homme et à la femme, de telle sorte qu'elle conditionne leur rapport au travail salarié productif et leur insertion professionnelle. Ainsi, *l'homme a généralement un métier* qu'il exerce de façon continue au cours de sa vie et dans lequel les ruptures qui interviennent sont généralement liées aux conditions mêmes d'exercice de l'emploi et du déroulement de la vie professionnelle (accident du travail ou chômage, par exemple).

Par contre, la vie professionnelle de la *femme* est marquée par le fait qu'elle *occupe « des emplois »* (mais n'exerce pas un métier) et toutes les ruptures d'activité qui interviennent dans son déroulement ont pour origine les *événements familiaux* (dans la plupart des cas, en raison des enfants) ; lorsqu'elle reprend une activité professionnelle, c'est en général *par nécessité et non par choix personnel*, en opérant le plus souvent une substitution par rapport au chef de famille, en période de chômage notamment.

Ainsi, le mariage semble recouvrir deux réalités complémentaires dans la vie familiale : une alliance économique, d'une part, et une répartition des rôles, d'autre part.

3.1.2 *La place du travail de la femme dans la famille*

Quant au strict travail salarié de la femme, il revêt pour toutes les familles prises en compte ici, l'aspect d'une *nécessité financière*. Suivant les cas, ce travail représente soit un appoint plus ou moins permanent (il s'agit alors pour la femme d'un travail « alimentaire » correspondant à une nécessité familiale durable), soit une substitution occasionnelle au chef de famille (c'est-à-dire que la femme exerce une activité de dépannage occasionnel) conforme aux règles du mariage et notamment le capital de réciprocité entre époux (K.E. Boulding et A. Michel³).

3. K.E. Boulding : « Réciprocité et échange : l'individu et la famille dans la société », p. 21 à 37 in *Les femmes dans la société marchande*, sous la direction d'A. Michel, Paris, PUF, 1978.

En fin de compte, dans tous les cas, *le travail salarié de la femme* doit toujours être compatible avec l'exercice de son rôle à la maison. Il est donc *secondaire*. A noter, toutefois, que la mise au chômage du conjoint intervient quelquefois comme déculpabilisateur pour la femme et lui permet ainsi d'accéder à une activité professionnelle qu'elle n'aurait peut-être pas eu l'occasion de réaliser autrement. Néanmoins, le travail salarié de la femme reste, par rapport à la famille, *un travail d'appoint*.

3.2 *La femme dans l'appareil de production*

La situation des femmes interrogées, au regard de leur intégration dans l'appareil de production, est marquée par trois ordres de phénomènes : leur niveau de formation initiale, le déroulement de leur cursus professionnel et la nature des emplois qu'elles ont occupés.

3.2.1 *Le niveau de formation*

Tout d'abord, l'importance du *niveau de formation* acquise et plus particulièrement, la concordance entre le niveau de qualification du premier emploi obtenu et la formation acquise déterminent de façon importante le cursus professionnel des femmes. Ainsi, on a pu noter que beaucoup de femmes ont eu, du fait souvent, de mariages précoces, des formations incomplètes ou interrompues, donc un faible niveau de formation professionnelle. De plus, c'est seulement une minorité de femmes qui a occupé un premier emploi dont le profil était très proche de la formation acquise.

Le niveau et le contenu de la formation acquise, ainsi que son utilisation dans le ou les premiers emplois occupés, conditionnent la qualification des emplois auxquels les femmes peuvent prétendre par la suite, de même que leur investissement dans le travail (qui en est d'ailleurs plus ou moins une conséquence).

Qui plus est, le niveau de formation initiale conditionne en fin de compte la réinsertion éventuelle au moment de mise au chômage du conjoint.

3.2.2 *Le cursus professionnel*

Par ailleurs, les femmes interrogées connaissent toutes un *cursus professionnel « haché »* comme si leur vie professionnelle était un parcours sur lequel elles rencontraient toute une série de « barrières » à franchir :

— la première étant la formation initiale (générale ou professionnelle) après laquelle on constate une division entre femmes qualifiées et femmes non qualifiées ;

— la seconde étant celle du premier emploi (qualifié ou non qualifié);

— les autres barrières sont successivement le mariage puis chaque naissance d'enfant.

3.2.3 *Les emplois occupés*

Quant aux emplois occupés aux différentes périodes d'activité de ces femmes dont la dernière se situe lors du chômage du mari, ils relèvent tous de la contrainte familiale et non pas d'un choix personnel et répondent donc à une *motivation strictement financière*.

Il s'opère donc au cours du cycle de vie professionnelle de ces femmes, un *incessant va-et-vient entre activité et inactivité*; et l'exercice de cette activité discontinue a pour effet d'entraîner une *déqualification progressive*.

Néanmoins, au temps T_0 correspondant à la mise au chômage du conjoint, on constate que toutes se remettent à travailler et occupent d'ailleurs un emploi généralement peu qualifié.

4. CONCLUSIONS

Elles se situent à deux niveaux :

4.1 *Travail salarié et régulation interne*

Il semble, à un premier niveau, que le *travail salarié de la femme remplit une fonction de régulation interne à la famille* (dans le cas des familles prises en compte dans cette étude). Il assure l'équilibre entre le travail domestique et le travail salarié de l'ensemble de la famille, conformément aux règles implicites au mariage, c'est-à-dire la division du travail et l'alliance économique, les deux étant indissolubles.

La femme n'a pas un rôle opposé à celui de l'homme (l'homme serait le travailleur et la femme serait la mère); par contre elle joue constamment un *rôle d'adaptation* passant de celui de mère à celui de travailleuse suivant les nécessités familiales.

Son travail salarié est donc secondaire dans la famille et vécu comme un travail d'appoint.

4.2 *Travail salarié et régulation externe*

Travail d'appoint, il l'est aussi dans l'appareil de production. Les femmes constituent, en effet, une partie importante de ce qu'on nomme « réserve » de main-d'oeuvre à laquelle on fait appel suivant les besoins productifs et, comme le « volant » de main-d'oeuvre, que l'on

renvoie au chômage ou à la maison quand elles ne sont plus utiles. *Le travail salarié de ces femmes semble donc jouer ici un rôle de régulation eu égard aux besoins de production*, régulation nécessitée par les restructurations de l'appareil productif et les nouveaux modes de gestion de la main-d'oeuvre dont il suscite la mise en place.

5. REMARQUES FINALES

Deux remarques en note terminale, qui correspondent à deux questions distinctes que posent l'étude et ses résultats à des problématiques concernant le fonctionnement du marché du travail et du système de l'emploi.

5.1 *La problématique du travailleur additionnel*

La question de politique d'emploi qui a présidé à cette étude relevait de la problématique dite du *travailleur additionnel*, c'est-à-dire : en quoi le chômage des hommes entraîne-t-il une accentuation de l'activité féminine ?

L'observation a permis dans un premier temps de répondre affirmativement. En effet, au temps T_0 correspondant à la mise au chômage du mari, on constate que toutes les conjointes ayant déjà travaillé mais s'étant interrompues reprennent leur activité : il s'agit dans presque tous les cas d'emplois non qualifiés et temporaires.

De telle sorte que si l'on fait une deuxième observation, au temps T_1 , quelques mois plus tard, il n'y a plus que la moitié des femmes en activité ; les femmes non qualifiées sont, entre temps, sorties du marché du travail. Il semblerait alors que « l'effet du travailleur additionnel » ne soit que *temporaire*, du moins dans le cas étudié ici.

5.2 *Les théories de la segmentation du marché du travail*

Par ailleurs, les résultats obtenus montrent le *passage pour une même catégorie de main-d'oeuvre* à des temps différents (en l'occurrence, la mise au chômage du mari (T_0) et quelques mois après (T_1)), *par deux marchés du travail en principe cloisonnés* ; les femmes en question passent, en effet, d'un marché non qualifié à un marché qualifié. Ce qui semble a priori incompatible avec la conception d'un marché du travail segmenté, composé de sous-marchés cloisonnés les uns par rapport aux autres.

Plus profondément, il semblerait que l'adaptation aux besoins productifs par l'intermédiaire des nouveaux modes de gestion de la main-d'oeuvre (dont le travail intérimaire) prend appui sur les caractéristiques mêmes des femmes ; en l'occurrence, celles de leur cursus profes-

sionnel au cours duquel s'opère un incessant va-et-vient entre activité et inactivité du fait de nécessités familiales.

Marie-Agnès BARRERE-MAURISSON,
Séminaire d'Économie du Travail,
C.N.R.S. Paris I

ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

- A. AZOUVI « Le salariat féminin : points de repère », *Critique de l'Économie Politique*, octobre — décembre 1978.
- M.A. BARRERE « Les fonctions économiques de la famille », *Cahiers du Séminaire d'Économie du Travail*, N° 8, 1975.
- M.A. BARRERE-MAURISSON « Travail féminin et chômage du chef de famille ; la réalité des femmes », *Cahiers du Séminaire d'Économie du Travail*, N° 23, 1979.
- L. BENERIA « Reproduction, production and the sexual division of labour », *Cambridge Journal of Economics*, N° 3, 1979.
- P. BOUILLAGUET-BERNARD, A. GAUVIN et J.L. OUTIN « Évolution et spécificité de l'intégration des femmes dans l'appareil de production », *Cahiers du Séminaire d'Économie du Travail*, N° 22, 1978.
- W.G. BOWEN et T.A. FINEGAN *The Economics of Labor Force Participation*, Princeton University Press, 1969.
- D. CHABAUD, D. FOUGEYROLLAS « Production, consommation et division sociale du travail entre les sexes », 7ième Congrès Mondial de Sociologie, Uppsala, 1978.
- M. CHAUDRON « Les transformations des problématiques de recherche sur le travail des femmes en France (1960-1980) », Colloque annuel de la Société Française de Sociologie, Nantes, 1980.
- O. CHOQUET « Un dossier familles », *Économie et Statistique*, N° 128, 1980.
- A. COTTA « Les origines de la montée du chômage en France », Rapport du ministre du Travail, décembre 1978.
- G. DESPLANQUES et J.C. DEVILLE « Fécondité et milieu social : les différences demeurent », *Économie et Statistique*, N° 111, 1979.
- « L'enjeu du travail à temps partiel et l'activité féminine », IPEFE, ministère du Travail 1979.
- « La formation professionnelle des femmes », *Revue Française des Affaires Sociales*, janvier-mars 1973.

- J. FRISCH « Activité et inactivité professionnelle des femmes en fonction de leur origine sociale », *Sociologie du Travail*, N° 2, 1976.
- G. GONTIER et A. LABOURIE-RACAPE « La réinsertion professionnelle des femmes de trente ans et plus », *Cahiers du Centre d'Études de l'Emploi*, janvier 1979.
- « Incidence d'un second salaire sur les ressources de la famille », *CERC*, N° 47, 1979.
- D. KERGOAT « Ouvriers = ouvrières ? », *Critique de l'Économie Politique*, N° 5, 1978.
- A. LABOURIE-RACAPE, M.T. LETABLIER, A.M. VASSEUR « L'activité féminine : enquête sur la discontinuité de la vie professionnelle », *Cahiers du Centre d'Études de l'Emploi*, N° 11, 1977.
- B. LEMENNICIER « La spécialisation des rôles conjugaux, les gains du mariage et le divorce », *CREDOC*, 1979.
- L. LEVY-GARBOUA et B. LEMENNICIER « L'offre de travail féminin et le dilemme autarcie-marché », Séminaire sur le Travail non marchand, Laboratoire d'Économie Sociale, 1980.
- A. MICHEL (sous la direction de) *Les femmes dans la société marchande*, Paris, PUF, 1978.
- N. NEGREPONTI-DELIVANIS « Le comportement nouveau en matière d'emploi de la part des ménages », *Revue d'Économie Politique*, janvier-février, 1979.
- « Les problèmes spécifiques du chômage féminin », *Bulletin mensuel des Statistiques du Travail*, mai-juin 1977.
- « Les relations entre les comportements économiques des ménages et certains aspects des conditions de l'emploi », Rapport CORDES-CREP, juillet 1979.
- L. ROUSSEL « Le mariage dans la société française — Faits de population, données d'opinion », INED, Cahier N° 73, 1975.
- N. TABARD « Attitudes face au travail des femmes, à partir de l'enquête CNAF 1971 », Rapport CORDES, 1978.
- N. TABARD « Le travail professionnel des femmes : part fondamentale du budget et non salaire d'appoint », Colloque annuel de la Société Française de Sociologie, Nantes 1980.
- M. THIBERT « Crise économique et travail féminin », *Revue Internationale du Travail*, N° 4, 1933.
- R. WEISZ, M. ANSELME, N. SULTAN et H. TANDJAOUI « La segmentation du marché du travail : éléments pour une reformulation des critères d'analyse », *Revue Analyse, Épistémologie, Histoire Économique*, Presses Universitaires de Lyon, 1980.